



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA RECONSTITUTION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Le **Groupe Scientifique sur l'égalité des sexes** (GSES) de l'Union est actif depuis plus de deux ans et a participé à plusieurs activités telles que l'initiative sur les statistiques de genre qui a évalué la disponibilité, l'adéquation et l'utilité des données sur le genre et le développement dans les pays africains. L'égalité des sexes est un droit humain fondamental et un élément essentiel du développement durable. Malgré les progrès réalisés à l'échelle mondiale, les femmes et les groupes marginalisés continuent de se heurter à des obstacles importants pour parvenir à l'égalité, en particulier dans des domaines tels que l'éducation, la participation économique, les soins de santé et la représentation politique. Le GSES nouvellement constitué continuera de s'attaquer à ces disparités persistantes.

L'inégalité des sexes est devenue un problème d'importance mondiale et fait l'objet d'une attention croissante. L'Objectif de développement durable (ODD) n° 5 des Nations Unies appelle à l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie, en vue d'éliminer la violence, la discrimination et les pratiques nuisibles. Cependant, les progrès sont lents et les disparités entre les sexes sont importantes en matière de leadership, d'accès aux ressources et d'inclusion sociale.

OBJECTIFS

Le panel vise à adopter une approche scientifique solide pour identifier les causes profondes de l'inégalité des sexes et élaborer des stratégies efficaces pour éliminer les obstacles à l'égalité. Il se concentrera sur la compréhension de la dynamique des structures de pouvoir sexistes dans les sphères politiques, économiques et sociales, en mettant l'accent sur l'exploitation des politiques actuelles et des preuves scientifiques pour éclairer les décisions qui favorisent et soutiennent l'égalité des sexes.

PORTÉE DES TRAVAUX

Le panel se concentrera sur les domaines suivants, sans toutefois s'y limiter :

- **Disparités entre les sexes en matière de santé** : cela pourrait englober les différences dans l'accès aux soins de santé, les résultats et les services entre les sexes, tels que la santé maternelle, la santé reproductive, les impacts sexospécifiques des maladies (par exemple, le VIH, le cancer) et la sous-représentation des femmes dans la recherche médicale.
- **Disparités entre les sexes dans l'éducation** : cela comprend l'accès inégal à une éducation de qualité pour les différents sexes, les stéréotypes sexistes dans les programmes scolaires, l'accès à l'éducation STEM, les obstacles rencontrés par les femmes dans l'enseignement supérieur et les écarts de réussite scolaire.

- **Disparités entre les sexes en matière d'emploi** : mettre l'accent sur les écarts salariaux, la ségrégation professionnelle, les obstacles à l'accès aux rôles de direction, la discrimination dans les pratiques d'embauche et de promotion, le harcèlement au travail et l'accès inégal à la formation et au développement des compétences.
- **Disparités entre les sexes dans la participation politique** : examiner la sous-représentation des femmes dans les fonctions politiques, les obstacles à l'engagement politique (par exemple, la suppression des électeurs, la violence politique), les préjugés sexistes dans la prise de décision politique et l'impact du genre sur les politiques.
- **Thèmes transversaux** : Dans certains cas, les disparités entre les sexes ne sont pas isolées dans un seul secteur. Par exemple, il peut y avoir une intersection entre les disparités en matière de santé, d'emploi et d'éducation en raison de la race, de l'origine ethnique ou du statut socioéconomique. Ces intersections doivent également être reconnues, le cas échéant.

DURÉE DU PANEL

- **Dates de début et de fin** : Les travaux du panel débiteront officiellement dès la nomination de ses membres et la première réunion d'organisation. Le panel sera actif pendant 4 ans.
- **Prolongation/révision** : si le panel a besoin de plus de temps pour atteindre ses objectifs, une prolongation peut être demandée avec l'accord des membres du panel et des parties prenantes concernées. La demande doit inclure une justification claire et des livrables mis à jour. Un examen formel aura lieu après 12 mois pour évaluer les progrès, recueillir les commentaires des parties prenantes et éventuellement ajuster le mandat du panel, prolonger sa durée ou réviser ses objectifs.

ADMISSIBILITÉ ET COMPOSITION DES MEMBRES

Le comité scientifique sur l'égalité des sexes sera composé d'**experts** dans les domaines suivants :

- **Chercheurs et universitaires en études de genre** : connaissance des études de genre, de la sociologie ou de disciplines connexes (par exemple, théorie féministe, inégalité des sexes, études sur les femmes)
- **Décideurs/praticiens** : Expérience de travail au sein d'organisations gouvernementales, intergouvernementales ou non gouvernementales sur des politiques liées à l'égalité des sexes, aux droits de l'homme, à la justice sociale ou à l'autonomisation des femmes.
- **Droits de la personne et égalité des sexes** : Expertise en droit international des droits de la personne et en cadres qui protègent l'égalité des sexes, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ou le Programme d'action de Beijing.
- **Experts en santé publique** : Une formation en santé publique, en épidémiologie ou en santé mondiale, avec un accent sur les disparités de santé liées au genre, la santé maternelle et reproductive ou l'impact du genre sur les résultats en matière de santé.

- **Économistes et experts du marché du travail** : Spécialisation en économie du travail, en économie de genre ou en politique sociale, avec une expérience dans l'étude des écarts salariaux entre les sexes, de la ségrégation de l'emploi et de l'autonomisation économique des femmes.

Les membres doivent également répondre aux critères suivants :

- Expérience et expertise dans les domaines thématiques ci-dessus.
- **Un membre à jour de l'UEPA**
- Capacité à consacrer au **moins huit (8) heures par semaine** au panel.
- A démontré sa capacité à **collecter des fonds** pour les activités du panel.
- Capacité démontrée à parler et à écrire en anglais. La connaissance du français serait un atout supplémentaire.

Les membres seront sélectionnés en fonction de leur expertise, de leur expérience et de leur contribution dans les domaines liés à la population et au changement climatique et serviront pour un **mandat renouvelable de deux ans**.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU PANEL

Les membres du panel sont censés :

- **Contribuer à l'élaboration de documents de recherche** et de notes d'orientation abordant l'intersection des questions de genre, de population et de démographie.
- **Organiser et participer à des réunions de panel** et à des événements pour discuter des principales conclusions des rapports et des recommandations.
- **Collaborer avec d'autres experts** pour produire des solutions interdisciplinaires qui intègrent la dimension de genre dans les cadres de développement durable.
- **Participer aux efforts de sensibilisation du public**, y compris les conférences, les webinaires et les consultations, pour diffuser les résultats et promouvoir la sensibilisation à l'égalité des sexes.
- **Examiner et fournir des commentaires** sur les rapports, les recommandations politiques et les plans stratégiques élaborés par le panel.

STRUCTURE ET RÉUNION

Le comité sera composé de cinq membres en plus du président et du vice-président. Le comité se réunira **régulièrement**, en ligne ou en personne, pour discuter des progrès, examiner les résultats de la recherche et fournir une orientation stratégique. Des réunions peuvent être convoquées selon les besoins pour des tâches ou des consultations spéciales. Un **président** et un **vice-président** seront élus parmi les membres du comité pour superviser les activités du groupe, avec le soutien d'un **secrétariat** pour superviser la logistique et la communication.

LIVRABLES

livrables attendus du panel comprennent :

- **Notes d'orientation** présentant les principales conclusions et recommandations pratiques à l'intention des gouvernements, des organisations internationales et des ONG.

- **Publications** dans des revues à comité de lecture telles que le Journal pour l'Etude de la Population Africaine ([JAPS](#)), des conférences et d'autres forums pour diffuser les résultats de la recherche.
- **Ateliers et supports de formation** créés pour les efforts de renforcement des capacités tels que des ateliers, des séminaires et des sessions de formation destinés aux parties prenantes (par exemple, des représentants du gouvernement, des chefs d'entreprise, des organisations de la société civile, des éducateurs).

BUDGET ET RESSOURCES

Le Panel est censé collecter des fonds et fonctionner grâce aux fonds fournis par les **organisations qui le parrainent**, notamment les agences gouvernementales, les institutions internationales et les partenaires du secteur privé. Le Secrétariat fournira le capital de démarrage pour certaines activités du Panel. Un budget détaillé pour les activités du Panel, y compris les réunions, les recherches, les publications et les efforts de sensibilisation, sera élaboré et approuvé chaque année.

RAPPORTS

Le panel fournira régulièrement au Secrétariat des rapports d'étape détaillant les activités, les réalisations et l'impact.

INSTRUCTIONS DE SOUMISSION :

Les personnes intéressées qui souhaitent rejoindre le comité scientifique sur l'égalité des sexes doivent soumettre les éléments suivants :

1. **Curriculum Vitae : Un curriculum vitae de deux pages** détaillant le parcours scolaire, l'expérience professionnelle et les publications pertinentes dans les domaines des études de population, du changement climatique, du développement durable ou des domaines connexes.
2. **Déclaration d'intérêt (1 page)** : Une brève déclaration décrivant votre intérêt à rejoindre le panel, soulignant votre motivation et votre expertise en matière de dynamique de croissance démographique et de changement climatique. Indiquez le poste souhaité (p. ex., président, vice-président ou membre).
3. **Publications ou recherches pertinentes** : Copies ou liens vers des publications ou des projets clés démontrant une expertise dans les tendances démographiques, la science du climat, le développement durable ou des domaines connexes.
4. **Lettres de recommandation (facultatif)** : Une ou deux lettres de collègues ou de superviseurs attestant des qualifications et des contributions à la recherche ou aux politiques sur la dynamique des populations ou sur les changements climatiques.
5. **Contribution proposée** : Un bref aperçu (1 page) détaillant la manière dont le candidat envisage de contribuer aux objectifs du panel, y compris les domaines d'intérêt spécifiques ou les compétences uniques (par exemple, l'analyse de données, l'élaboration de politiques).

6. **Disponibilité et engagement** : Une déclaration sur la disponibilité pour les activités du panel, y compris les réunions trimestrielles, la recherche et la sensibilisation. Indiquer la volonté de s'engager pour un mandat renouvelable de deux ans.

- Veuillez soumettre les documents ci-dessus dans **un seul fichier PDF** à uaps@uaps-uepa.org
- Date limite de dépôt des candidatures : **minuit (GMT) le 31/01/2025**
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Nous attendons avec impatience de recevoir votre candidature et de travailler ensemble pour résoudre les problèmes cruciaux liés à l'égalité des sexes. Contactez le Secrétariat par e-mail à l'adresse uaps@uaps-uepa.org si vous avez des questions.